

Chantons !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 14

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CHANTONS!

La chanson, après un certain temps de défaveur inexplicable, reprend peu à peu le rang qui lui revient. Bravo!

On recueille avec soin les vieilles chansons — le Conteur en a publié plusieurs ces dernières semaines — il naît chaque jour de nouveaux chansonniers et leurs succès égalent leurs inspirations. La chanson est la plus sincère interprète des sentiments et des aspirations de l'humanité; très souple, elle se plie, docile, aux circonstances; elle est le miroir fidèle des fluctuations de la mentalité humaine à travers les siècles et au cours des événements.

Et si aucun chansonnier n'a encore franchi le seuil de l'Académie — ils ne s'en portent pas plus mal — la chanson, du moins, a pris pied un moment dans la docte compagnie.

Le legs Montariol.

Un brave chansonnier nommé Montariol — un bien joli nom — fit, à l'Académie française, un legs de 10,000 francs dont la rente devait servir à récompenser, sous forme d'un prix annuel, l'auteur de la meilleure chanson. L'Académie l'accepta. Et, pour cela, elle fut complimentée.

On se plaisait, par un petit effort d'imagination, à se représenter cette scène curieuse. Sous le dôme du Palais-Mazarin, les académiciens étaient réunis, ayant pris des ais plus ou moins graves, échangeant des propos plus ou moins profonds. Tout à coup, dans ce palais où l'air semble ne pas avoir été renouvelé depuis plus de trois cents ans, il y avait comme une irruption de lumière; un souffle vivifiant y faisait invasion; en même temps, c'était un bruit de gaieté et de jeunesse. Et, en émoi, les quarante académiciens dressaient la tête; ils se regardaient stupéfaits. Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire? Du soleil, de la joie, de la jeunesse dans l'Académie! Mais c'était inconcevable! Qui donc avait forcé les portes de l'Institut et, dans ce séjour de l'ennui, apportait le rayonnement, le rire, la fanfare, la sonorité guerrière, le semillant flon-flon, la gaudriole et l'épopée, le drame et le vaudeville, la plainte d'amour et la lamentation dolente, enfin l'expression de tous les sentiments de l'homme et des foules?

C'était la Chanson!

L'Académie manque le coche.

Si l'Académie avait accepté le legs Montariol, c'était sans grand enthousiasme. Au premier concours on fit peu de publicité. Les concurrents n'affluèrent donc pas. Il en vint toutefois, et d'excellents. Mais l'Académie qui regrettait déjà le bon mouvement que, pour une fois elle avait eu, ne décerna pas de prix.

Son intention était de décourager les chansonniers. Elle n'y parvint pas. Pour le concours, en effet, les œuvres arrivèrent plus nombreuses que l'an précédent.

C'est alors que l'Académie prit la résolution

de se soustraire à l'obligation qu'elle s'était créée. Elle déclara qu'elle se désintéressait du legs Montariol et fit annoncer, en même temps, qu'elle mettait à la disposition des héritiers du chansonnier les 10,000 francs que celui-ci lui avait donnés.

Si c'était pour en arriver là, les membres de l'Institut auraient bien mieux fait de ne jamais les recevoir. Du moment qu'ils les avaient acceptés, ils étaient moralement tenus d'agir suivant les volontés du donateur. Tout au moins auraient-ils dû attendre quelques années pour prendre, si le concours ne leur avait point paru donner de bons résultats, le parti d'abandonner l'expérience; mais le faire dès le deuxième concours, sans avoir adressé d'appel aux poètes, sans avoir pu connaître les avantages qu'on aurait pu tirer de ce tournoi en l'honneur de la chanson, c'est une question blâmable, et on jugea unanimement que, encore cette fois, l'Académie française a manqué à son devoir.

L'histoire par la chanson.

La chanson n'est-elle pas la plus franche expression du vieil esprit français. On pourrait presque écrire l'histoire du peuple français en écrivant l'histoire de ses chansons, car la France est le pays par excellence de la chanson.

Et chez nous, Romands, n'est-ce pas aussi un peu le cas? On aime la chanson, en ce doux pays, et l'on a bien raison.

La chanson et les poètes.

Béranger demanda un jour que les grands poètes consentissent à écrire des chansons, ce genre n'étant pas au-dessous d'eux. Il avait raison, et l'Académie eût pu renouveler son appel. Et alors la chanson continuerait son œuvre de vulgarisation et de propagande.

Un refrain peut résumer vaillamment une pensée virile ou railler les petits travers des mœurs, les ridicules du jour; il a le droit de toucher à tout; il a parfois une pointe d'émotion; il ne recule pas devant une grivoiserie, mais c'est avec finesse qu'il doit la présenter, avec une légèreté délicate; il dit souvent de belles et honnêtes choses avec une grâce infinie: voilà la chanson.

Chants de victoire.

« Envoyez mille hommes et un exemplaire de la Marseillaise, et je répons du triomphe! » disait un général de la Révolution. Sur presque tous les cadavres des grenadiers de la Garde, à Waterloo, les Anglais ramassaient de petits cahiers de papier imprimé, et c'étaient des cahiers de chansons. Depuis la Chanson de Roland, que chantaient les preux bardes de fer, jusqu'à la Chanson du Salpêtre, que jetaient au vent les soldats de Sambre-et-Meuse, c'est une chanson qui, combattant avec les troupes françaises, leur donnait la victoire.

Le chant du travail.

D'autre part, on connaît le mot de ce brave ouvrier à qui l'on reprochait de trop chanter :

« Eh! répondit-il, ne vous plaignez pas, puisque, avec mes couplets, l'outil va plus vite sur l'ouvrage! »

Et il est de fait que, dans bien des corporations, il existe des chansons spéciales dont l'air est en conformité rythmique avec le labeur et semble fait tout exprès pour accompagner les mouvements de l'ouvrier et pour les activer.

La « poésie du peuple ».

Que l'on consulte l'ensemble des chansons populaires, et on verra qu'elles sont la poésie même de la vie, reflétant les mœurs, marquant les événements. Tour à tour joyeuses ou ironiques; jetant tantôt la note vibrante d'un clairon qui sonne la charge et qui entraîne le peuple, et tantôt célébrant l'existence paisible; tantôt portant les clameurs de la foule et le grondement des masses révoltées, et tantôt montrant l'ouvrier au travail, les champs reverdis, les moissons prochaines; parfois souriants, parfois mélancoliques, elles expriment tous les sentiments d'une nation.

C'est évidemment ce qu'avait rêvé le bon chansonnier Montariol. Il voulait que la chanson, qui nous accompagne du berceau à la tombe, fût vraiment la poésie du peuple.

PRINTEMPS

CROQUIS RUSTIQUE

Après l'ennui des jours de froidure et de glace,
Avril épanouit son sourire joyeux
Sur les gosses vainqueurs et sur les petits vieux,
Qui vont au bon soleil réchauffer leur carcasse.
Au zéphir printanier, le vieux Louis renaît.
Sur son pré déjà vert, devançant la nature,
Il suppute déjà la récolte future,
Prévoit de beaux regains, puis la hausse du lait...
Un été pas trop sec... un printemps sans « cancoires »,
Et sûr de voir venir d'abondants lendemains,
Il sourit et rumine, en se frottant les mains,
L'achat d'un génisson, à la prochaine foire.
Avril 1907. HENRI SCHULER.

MONTAIGNE EN SUISSE

II

DE Bâle, Montaigne se rendit à Baden par le Frickthal. Il s'arrêta à Hornes pour y ouïr la messe, car il y passa un dimanche. Bien que l'illustre voyageur situe cet endroit à quatre lieues seulement de Bâle, il ne peut s'agir que de Hornussen en Argovie, qui s'appelait autrefois Hornesheim. Montaigne remarque que « les femmes tiennent tout le côté gauche de l'église et les hommes le droit sans se mêler. Elles ont plusieurs ordres de bancs de travers, les uns après les autres, de la hauteur pour se seoir. Là elles se mettent de genoux et non à terre et sont par conséquent comme droites; les hommes ont outre cela devant eux des pièces de bois pour s'appuyer, et ne se mettent non plus à genoux que sur les sièges qui sont devant eux. » Ce qui le surprend aussi, c'est de voir que les meilleures places ne sont pas réser-